

## RECLOSES FLASH INFO #62

14 mai 2023



Photo Pascal Guisot

### La commune recherche un agent technique polyvalent



La commune recrute un agent technique polyvalent en CDD 6 mois avec l'objectif de pérenniser le poste.

En collaboration avec l'employé en poste, vous êtes en charge de l'entretien des espaces verts, de la voirie, des bâtiments communaux et du matériel.

Exceptionnellement, vous contribuez à l'installation des événements.

Vous avez une expérience significative en matière d'entretien des espaces verts, vous savez utiliser une tondeuse, une débroussailleuse et conduire un tracteur. Vous avez de fortes aptitudes au bricolage.

Le poste est à pourvoir dès maintenant, 35h par semaine dont le samedi matin.

Envoyez votre CV + lettre de motivation par mail [mairie@recloses.fr](mailto:mairie@recloses.fr) ou déposez-le dans la boîte aux lettres.

### Fermeture du secrétariat de mairie



Le secrétariat de mairie sera fermé

**du 17 au 21 mai 2023**

**En cas d'urgence**, vous pouvez appeler :

Mme la Maire Sonia RISCO  
au 06.84.63.66.21

Réouverture lundi 22 mai 2023.

### Nuisances sonores : à quel moment tondre sa pelouse ?

La tonte de pelouse et l'utilisation des appareils de jardinage en général sont réglementées par la loi. Les horaires autorisés de tonte de pelouse diffèrent



selon les communes et les départements.

Ainsi lorsque vous devez tondre la pelouse de votre jardin ou effectuer des travaux assimilés qui nécessitent l'utilisation d'équipements bruyants, vous devez respecter l'arrêté en vigueur dans notre village. Les travaux ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables : les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis **de 8h30 à 12h00** et **14h00 à 19h30**,
- les samedis **de 9h00 à 12h00** et **de 14h00 à 19h00**.
- **interdiction les dimanches et jours fériés.**

Quels risques de sanctions en cas de non respect de cet arrêté ?

Il s'agit d'une amende forfaitaire dont le montant est fixé à 68 euros, si vous procédez au règlement immédiatement ou dans les 45 jours qui suivent, à compter de la date où les troubles sonores ont été constatés. Au-delà de ce délai, cette amende passe automatiquement à 180 euros.

---

## Budget participatif écologique - 4ème édition



Le projet de végétalisation de notre cimetière est lauréat de la 4ème édition du budget participatif écologique de la région Île-de-France et nous la remercions. Il sera financé à hauteur de 70 % du budget, soit 9 000 €.

Le projet consiste en :

- l'enherbement des allées,
- la végétalisation des espaces inter-tombes,
- la création d'un espace de repos et de recueillement,
- la préservation de la biodiversité, avec une zone en prairie fleurie (signalétique de fauche tardive), un hôtel à insectes et des nichoirs avec une signalétique pédagogique,
- la récupération des eaux de pluies de l'auvent, le compostage des végétaux (fleurs, tontes, tailles).

Un grand merci à tous ceux qui ont apporté leur concours en votant pour ce projet qui permettra l'embellissement et un entretien plus aisé de notre cimetière.

---

## Nouveau concept à Recloses : un bar ambulant



Qu'avez-vous prévu lors de votre soirée du 25 mai prochain ?

Rendez-vous à la mare à la Bonne au "Bistrot Sauvage" d'Andréas de 18h à 22h.

Ce bar ambulant, qui s'installera à cet endroit le jeudi soir, vous proposera bières

artisanales, vins naturels, Spritz en pression, planches ... Un bon moment de convivialité à partager entre voisins, amis ou en famille.

Vous ne pourrez plus dire que vous ne savez pas quoi faire le jeudi soir 😊

Nous vous attendons nombreux !

## Appel à volontaires chantiers participatifs



La commune reprend les chantiers participatifs et cherche des volontaires pour venir aider et partager des moments conviviaux.

Deux chantiers vont ainsi être lancés avant l'été et la mairie recherche des bénévoles pour les mener à bien.

Le premier concerne la rénovation du banc en bois situé à côté de la mare à la bonne, qui a bien besoin d'un second souffle.

Et pour le deuxième, il s'agit de désherber le cimetière en attendant sa végétalisation, projet retenu lors de la 4e édition du budget participatif de la Région Île-de-France.

Participez à l'embellissement de votre village ! Inscrivez-vous via [notre formulaire en ligne](#) ou par téléphone à la mairie au 01 64 24 20 29 en précisant vos disponibilités au mois de juin.

## A VOS AGENDAS !

*Si on jouait...*

Le syndicat d'initiative de Recloses vous invite à des rendez-vous jeux un vendredi par mois à la salle polyvalente de Recloses dès 18h00

A vos agendas

- Vendredi 17 février : partageons nos jeux
- Vendredi 10 mars : jeux d'intrigue et enquêtes
- Vendredi 14 avril : Jeux coopératifs
- Vendredi 12 mai : Jeux du voyage et aventures
- Vendredi 16 juin: Jeux autour des mots

Les thématiques n'ont rien d'obligatoire et vous restez libres de faire découvrir vos jeux préférés.



*Buvette et restauration rapide sur place*

Amoureux de la pétanque, à vos agendas

LES RENCONTRES ONT REPRISES

Notez bien tous les rendez-vous à venir, les après-midis à 14h30 pour le mois d'avril. A partir de 12h pour les mois de mai, juin et juillet, pique nique à partager, mode auberge espagnole.

dimanches 23 et 30 avril  
dimanches 7 et 28 mai  
dimanches 11 et 25 juin  
dimanches 9, 16 et 23 juillet

Une buvette est à votre disposition pour fêter vos victoires, trinquer entre amis ou vous désaltérer

Renseignements : 06 47 55 29 12

Tennis

**STAGE ADULTES**  
animé par Basile

Un soir par semaine  
le mardi ou le jeudi  
du 30 mai au 29 juin

50 euros  
+ adhésion USR

Informations et inscriptions  
06 52 02 07 72  
usrecloses@gmail.com

Annulation à la séance si météo défavorable

[Retrouvez toutes les actualités de l'Union Sportive de Recloses !](#)

## PETIT MARCHÉ

Retrouvez vos traiteurs à la grange communale :

**Cuisine thaïlandaise - samedi 20 mai**

**Cuisine indienne - samedi 27 mai**

### Mairie de Recloses

1 rue des écoles 77760 RECLOSES

01 64 24 20 29 - [mairie@recloses.fr](mailto:mairie@recloses.fr)

Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Mairie de Recloses.  
Si vous ne souhaitez plus recevoir d'email, cliquez sur le lien ci-dessous pour vous désinscrire

[Se désinscrire](#)

